

Journal du **SNUipp Paris - FSU**

L'Ecole





LA POSTE 🥕

11 rue de Tourtille 75020

Tél: 01 44 62 70 01 Fax: 01 44 62 70 02 Mél: snu75@snuipp.fr Site: http://75.snuipp.fr

Dispensé de timbrage Paris 20 CTC l'ÉCOLE PRESSE Journal du URGENTE SNUipp Paris-FSU 11 rue de Tourtille DISTRIBUÉE PAF 75020 Paris

Et maintenant GRÈVE NATIONALE MARDI 12

Samedi 2 février, plus de 2000 enseignants, parents d'élèves et agents de la Ville de Paris ont manifesté, à l'appel de l'intersyndicale, contre cette réforme des rythmes scolaires, imposée et bricolée en urgence par la Mairie et le ministère. La mobilisation s'amplifie après la manifestation du 19 décembre et la grève parisienne « historique » du 22 janvier. La prochaine étape sera la journée nationale de grève du mardi 12 février exigeant l'abandon de cette réforme et la réécriture complète du décret qui l'encadre.

Entretemps, les nombreuses réunions dans les écoles réunissant parents, enseignants et agents de la ville se poursuivront. La prochaine réunion de concertation publique de la ville, mercredi 6 février à Japy, sera l'occasion de redire avec force les raisons de notre opposition à ce projet.

Notre opposition n'est pas motivée par la volonté de maintenir le statu quo, l'école actuelle ne répond pas à la nécessaire démocratisation du système éducatif. Mais elle porte l'exigence d'une véritable ambition pour l'école. Nous ne pouvons que rejeter un mauvais bricolage du temps périscolaire qui ne touche en rien au cœur des apprentissages. Pire, il laisse à penser que la résorption de l'échec scolaire se situerait hors du temps de classe. Au passage, l'organisation de la semaine dépendrait des seules municipalités renforçant ainsi les logiques de territorialisation et les injustices qui en découlent. Nous demandons au contraire que soient revus les programmes, les relations hiérarchiques issues des ministères précédents, que soient confortés et améliorés les dispositifs essentiels que sont les Rased et les remplaçants, la formation, les possibilités de travailler en petit groupe, les effectifs des classes, l'éducation prioritaire... Les conditions de travail et d'emploi doivent être améliorées dès maintenant : abrogation du jour de carence, hausse des salaires, baisse du temps de service...

Ces exigences font partie intégrante de notre mobilisation. Rééditons lors de la grève nationale du 12 février l'extraordinaire mobilisation du 22 janvier et poursuivons les rencontres avec les parents et les agents de la ville, les interpellations de la mairie, la mise en avant des Etats généraux pour l'école...

Ensemble, nous allons gagner!

Arnaud Malaisé

mercredi 6 février réunion de concertation

gymnase Japy (11e) 18h15

mardi 12 février grève nationale













Mardi 12 février, journée nationale de grève dans l'Education nationale pour une autre politique pour l'école

GREVE ET MANIFESTATION MARDI 12 FÉVRIER 2013

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'Action et CNT Ste appellent à la mobilisation :

- le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé!
- le Maire de Paris doit retirer son projet!
- les conditions de scolarisation des élèves doivent être améliorées : restitution de tous les postes supprimés depuis 5 ans (RASED, titulaires-remplaçants etc...) !

Samedi 26 janvier, le ministre Peillon a publié le décret 2013-77 du 24 janvier « relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ». Une véritable provocation ! Après les 90 % de grévistes à Paris le 22 janvier, la mobilisation se développe dans tous les départements ; le 12 février, la grève sera nationale...

Rien n'est inéluctable : un décret publié peut être retiré!

L'intersyndicale parisienne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'Action et CNT Ste réaffirme ses positions : « Ce décret n'est pas acceptable, il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et ne garantit en rien leur réussite scolaire. Les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'Etat.

Les PVP doivent continuer à intervenir sur le temps scolaire. Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013. »

Les revendications urgentes pour l'école doivent être satisfaites : baisse des effectifs par classe, création de postes RASED et titulaires-remplaçants, abrogation des mesures Darcos-Chatel, recrutement, formation et titularisation des personnels municipaux des écoles ...

La Mairie de Paris s'obstine dans son intention de mettre en place son projet éducatif territorial contre l'avis quasi unanime des enseignants mais aussi des parents et des personnels municipaux comme cela s'est manifesté dans la première « réunion publique » organisée par la Mairie au gymnase Laumière (19ème) le 24 janvier

Pour préparer la grève nationale du 12 février et débattre des suites de l'action : participez aux AG organisées par les syndicats dans les arrondissements

Tous en grève mardi 12 février, tous à la manifestation régionale

(Concernant l'organisation le jour de la grève de l'AG et d'une initiative en direction de la mairie de Paris, les précisions seront apportées ultérieurement)

Ni bricolage, ni statu quo!

MOBILISONS NOUS!



La prochaine étape de mobilisation sera la journée nationale de grève du mardi 12 février exigeant l'abandon de cette réforme et la réécriture complète du décret qui l'encadre. Entretemps, les nombreuses réunions dans les écoles réunissant parents, enseignants et agents de la ville se poursuivront. La prochaine réunion de concertation publique de la ville, mercredi 6 février à Japy, sera l'occasion de redire avec force les raisons de notre opposition à ce projet.

GRÈVE DU 12 FÉVRIER

Le 12 février, le SNUipp-FSU appelle à une journée nationale de grève contre cette réforme des rythmes qui sera également l'occasion de peser sur la loi d'orientation en cours d'adoption pour exiger que les destructions passées soient réparées et pour réaffirmer notre ambition pour une école véritablement démocratisée.

Rassemblement parisien à l'Hotel de Ville Horaire à préciser en fonction du lieu de l'AG

Manifestation régionale à 14H30

Lieu de départ à préciser

Assemblée générale

Horaire et à préciser

SMA

Déclarer son intention avant le samedi 9 février à 23h59

Rencontre de l'intersyndicale avec le Maire mardi 5 février

Enfin, Bertrand Delanoé reçoit l'intersyndicale parisienne. Le SNUipp-FSU Paris et l'ensemble des syndicats enseignants, des parents d'élèves, des agents de la Ville mobilisés attendent des gestes d'apaisement forts lors de cette rencontre.

Réunion publique de concertation mercredi 6 février

L'intersyndicale appelle à se rassembler dès 18h15 et à assister à la réunion à 18h45.

Attention changement de lieu : la réunion se tiendra au gymnase Japy, 2 Rue Japy (11e) M° Charonne ou Voltaire

Débats avec les parents

Continuons à mener le débat avec les parents, déjà des centaines de personnes se sont réunies dans tout Paris. Informez le SNUipp-FSU Paris des dates de ces réunions et si vous le pouvez, merci de nous envoyer un rapide compterendu.

Peri-scolaire : pas de mise en cause des personnels mais bien des conditions inacceptables dans lesquelles les place la Ville !

Une BD intitulé "l'Ogre et Barbe Bleue" ayant pour but de mettre en cause les conditions de travail et d'emploi dans lesquelles la Ville de Paris place les surveillants et animateurs a été manifestement mal interprétée par un certain nombre d'agents de la Ville qui ont été blessé par cette caricature. Il ne s'agissait en rien de remettre en cause leur engagement, ni leur professionnalité. Le SNUipp-FSU a donc pris la décision de la retirer de son site Internet et s'excuse auprès des animateurs et surveillants qui se sont sentis remis en cause.

Comme l'a récemment montré l'engagement du SNUipp-FSU lors de la table ronde sur le fonctionnement des écoles avec la Ville (compte-rendus toujours en ligne), notre syndicat se bat depuis des années pour revendiquer l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des agents de la Ville (ATSEM, ATE, animateurs, gardiens...). Tel est le sens d'ailleurs du communiqué commun signé par le SNUipp-FSU et le SUPAP-FSU la semaine passée.

Pour sa part, le SNUipp-FSU regrette qu'à l'instar de la stratégie mise en oeuvre par la Ville, un syndicat (UNSA Animation) se serve de celle-ci pour attiser les malentendus qui peuvent malheureusement parfois exister entre les enseignant-es et les agents de la Ville. Le SNUipp-FSU s'interroge sur l'objectif réellement poursuivi par ce syndicat, et ne partage pas les méthodes qu'il utilise : à la différence de l'UNSA Animation qui dialogue avec ses partenaires par le biais

de communiqués de presse, le SNUipp-FSU lui a adressé une lettre (consultable en ligne) à laquelle il n'a toujours reçu aucune réponse, tout comme aucune réponse n'a été apporté au courrier de l'intersyndicale envoyée mi-janvier.

Toujours dans une démarche d'unité et de rassemblement, le SNUipp-FSU réaffirme sa volonté de rencontrer les responsables de ce syndicat dans les plus brefs délais pour débattre de la meilleure manière d'apaiser la situation dans laquelle se trouvent les écoles parisiennes.

Plus largement, un article en ligne revient sur les questions de péri-scolaire : gratuité ou non, organisation parisienne, taux d'encadrement...

Une carte scolaire 2013 à infléchir notablemment !

Une nouvelle fois, les annulations de stages de formation continue s'enchainent...Le SNUipp-FSU ne se résigne pas ! Le syndicat a écrit au Dasen pour les dénoncer et lui demander de remédier à cette situation en rétablissant des postes de brigade de formation continue lors des prochaines opérations de carte scolaire.

Le SNUipp-FSU a pris l'initiative de réunir les associations professionnelles de maître E et G et l'ensemble des syndicats pour exiger de l'académie le rétablissement de postes de Rased lors des prochaines opérations de carte scolaire et pour exiger un nombre conséquent de départs en stage de spécialisation. Une pétition unitaire est sortie de cette réunion, elle est à signer et faire signer massivement.

Temps partiels bloqués

Lors d'une audience avec le SNUipp-FSU Paris, le Dasen a affirmé que les demandes de temps partiel seront accordées comme les années précédentes. Toutefois, comme l'organisation de la semaine scolaire n'est pas encore déterminée, la circulaire rectorale concernant les temps partiels est bloquée. Encore une conséquence de l'obstination de la Ville de Paris à vouloir appliquer une réforme majoritairement contestée par la communauté éducative dès septembre 2013.

Stage syndical AVS

Le SNUipp-FSU organise un stage de formation syndicale le vendredi 28 mars de 9h à 16h30 sur le thème de la « scolarisation des élèves en situation de handicap ». Il est commun aux AVS et enseignants qu'ils soient spécialisés ou non. Pour pouvoir y assister, il vous suffit d'envoyer la lettre type disponible en ligne à votre ICC avant le 29 février. Merci de nous prévenir de votre présence par mail.

Se syndiquer au SNUipp-FSU Paris

Il est encore temps de se syndiquer pour renforcer l'action du SNUipp-FSU Paris, elle sera valable un an et 66% de son montant sera déductible de vos impôts sur le revenu ou reverser sous forme de crédit d'impôts pour les personnes non imposables.